

## **Flashes – 25.11.08**

### **France : les objectifs contradictoires de la Commission Champsaur**

« Un des chantiers auxquels la France est confrontée est celui du fonctionnement du marché [de l'énergie] et de la place des offres, réglementées ou pas, autour de la maîtrise de l'énergie », a expliqué Pierre-Marie Abadie, directeur de l'énergie au sein de la direction Energie Climat (Dgec) du ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (Meeddat), le 20 novembre lors du Forum énergie 2008 à Paris. Trois objectifs sont poursuivis : « l'émergence d'offres innovantes », proposant de l'effacement, de la maîtrise de l'énergie, etc., non seulement avec les équipements de comptage existants, mais aussi avec l'installation de compteurs évolués ; « l'émergence d'un signal-prix permettant les investissements » ; et « préserver la compétitivité et conserver l'avantage du choix du nucléaire ». « La Commission Champsaur [qui a été mise en place notamment pour étudier l'évolution des tarifs, ndlr] devra concilier ces objectifs partiellement contradictoires », a indiqué Pierre-Marie Abadie.

### **Belgique : Essent projette une centrale à Genk pour 2012**

Essent précise à EUROPE ENERGIÉS que la centrale électrique au gaz qu'il projette de construire à Genk (Limbourg) en Belgique sera opérationnelle en 2012. Essent veut y réaliser une unité TGV de 400 MW. Le groupe néerlandais vient d'acheter un terrain de 3,5 ha pour ce faire et attend le feu vert de la ville pour finaliser cet achat (**Flashes** du 19.11.08). Actuellement, en Belgique, « Essent dispose d'une centrale de cogénération de 135 MW sur le site anversois du groupe chimique Ineos, achète la production d'un parc éolien d'Air Energy à Mettet, et a signé un accord avec le groupement T-Power qui construit une centrale au gaz de 420 MW sur le site de Tessenderlo Chemie. Essent a signé un accord de commercialisation de la production de cette unité pour une durée de 15 ans avec une possibilité de prolongation de 5 ans », a indiqué la porte-parole d'Essent Belgique.

### **France : EDF augmente ses capacités hydrauliques en Alsace**

EDF va augmenter de 130 MW sa capacité de production hydroélectrique en France grâce à plusieurs projets en Alsace, dont le premier — une micro-centrale — vient d'être mis en service à Brisach, dans le Haut-Rhin. Une deuxième micro-centrale est à l'étude à proximité du barrage de Kembs. EDF va renforcer la centrale hydraulique de Gamsheim en partenariat avec EnBW, sa filiale allemande à 45 %. Une opération de renforcement est aussi prévue sur le barrage d'Iffezheim. Enfin, dans le massif des Vosges, l'ancienne station hydraulique de transfert d'énergie par pompage (Step) du Lac noir va être remplacée par une nouvelle installation moderne. EDF doit investir 225 millions d'euros dans la réalisation de ces projets.

### **Suisse : les dysfonctionnements de l'ouverture du marché électrique**

Le 28 novembre, les grandes entreprises suisses vont exposer les dysfonctionnements de l'ouverture du marché de l'électricité de leur pays, vus par elles, et émettre des propositions pour y remédier. Une conférence de presse est organisée alors que le Conseil fédéral devrait très prochainement proposer des modifications à l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité. Les industriels sont représentés via les groupements d'achat Valdem, Uigem et Nelem, organisés par le consultant Swisselectricity. Nestlé Suisse, Bobst et Orelikon Batterie parleront de leur expérience.

## ***En bref***

L'office fédéral anti-cartels allemand veut obtenir une baisse des prix du gaz auprès d'une trentaine de fournisseurs allemands. Il pourrait alors suspendre les poursuites engagées contre ces fournisseurs ♦ **BKW FMB** conclut un partenariat avec l'Union professionnelle suisse de la viande (UPSVM). FMB va recueillir pendant deux ans les données spécifiques à la branche et proposer aux adhérents de l'UPSVM des mesures d'optimisation dans les domaines du chauffage et de l'eau, ainsi que des process, suivi d'offres de fourniture ♦ **Direct Energie** et le Crédit agricole sont entrés dans le capital de Weole Energy, une société créée en 2007 et spécialisée dans la vente et l'installation de petites et moyennes éoliennes. Direct Energie a investi 1 million d'euros ♦ Sergueï Chmatko, le ministre **russe** de l'Energie, est opposé à la modification du calendrier de la libéralisation du marché de l'électricité. L'ouverture totale est prévue pour 2011.